



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

MANSA TRADE

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2025-06-04

Parution print : 2025-06-05

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 04/06/2025, il a été constitué une SARL

dénommée : MANSA TARDE

Sigle : MS TRADE

Siège social : BAL 67, Chambre de Commerce et de l'industrie de Mayotte,

Place Mariage , CS 73904 - 97641 MAMOUDZOU CEDEX

Capital : 1000 €

Objet social :

- ? L'importation de produits alimentaires et non alimentaires ;
- ? Le commerce de gros de tous produits alimentaires et agricoles;
- ? Le négoce de matériaux de construction et de matériel divers;
- ? Le négoce de produits bureautique et informatique;
- ? La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature;

Président : M.Mouhamadi SOUMAILA demeurant 50 Boulevard de la République, 93190 LIVRY GARGAN élu pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.